

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A. MOT.

Catégorie Voiture automobile lourde (Châssis)	Marque CHEVROLET	Désignation du type / Signe de reconnaiss. 5 B - 56 - Série 5400 *	Sous-catégorie-type N° 1914
--	----------------------------	--	---------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Préfixe "5 B-56" sur no. châssis. "5400" latéralement sur portes cabine.
 N° de châssis frappé A droite, sur face supérieur longeron, à côté pompo aliment et sur plaquette constructeur.
 N° de moteur frappé A droite, à l'avant, sur partie supérieure bloc-moteur et sur plaquette constructeur.
 Constructeur du châssis) CHEVROLET MOTOR DIVISION of General Motors Corporation, DETROIT (USA)
 Constructeur du moteur)

MOTEUR		CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type	CHEVROLET V-8 F. 56	Nombre d'essieux 2	Constructeur CHEVROLET, G.M.C.
Genre	En V, OHV	Entraînement sur roues arrières **)	DETROIT
Carburant	Benzina	1. Frein A pied: Hydraulique avec servo à dépres- sion sur toutes les roues.	Genre / Forme Cabine fermée semi-avancée et exécution individuelle
Nombre cyl.	8 Temps 4	2. Frein A main: Mécanique, à tambours, à triangle sur cardan / roues arrières.	Nombre de portes 2
Allège	95,248 mm.	3. Frein —	Nombre de places ass. (1) Total 2
Course	76,199 mm.	Frein de remorque —	Avant 2 Milieu — Arrière —
CV-impôt	22,122	Direction semi-avancée - A gauche - A circulation de billes	Nombre de places debout —
Cylindrée totale	41342 cm³	Crochet de remorque —	Pour motos: Siège arrière —
CV. frein	153 (SAE)	Nombre de vit. avant 4 x 2 (Double démultipl. ds. pent arrières)	Sidecar —
Rafraîchissement	Eau (pompe)	Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir.	
Empl. du moteur	A l'avant		

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler avec cabine	1'270 kg.	1'080 kg.	2'450 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	6'030 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant (18'700 lbs)	kg.	kg.	8'480 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	— kg.
Charge utile	kg.	kg. (2)	— kg.
Poids maximum garanti de traie rouler (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension 8,25 - 20 10 Ply			XXXX doubles
Capacité de charge (par pneu 1'760 kg.) par essieu	3'520 kg.	7'040 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

3)	12 voit
3)	Syst. entillelourissant Appoules Blux à cullier
3)	Feux rouges 1 combiné
3)	Eclairage du No de contr. 1, combiné
3)	Emplacement
3)	2, électrique ou à dépression Essui-glace
3)	1, électrique
3)	Indicateurs de direction Syst.
3)	Feux stop 1, combiné
3)	Feux de position 2, sous les phares
3)	Phares: Marque
3)	Dispositifs GALLAY

DIMENSIONS

1'619 mm.	Voie } avant	1'619 mm.	Longueur hors-tout	2'090 AR	Empiètement	3'470 mm.	Longueur hors-tout	châssis	5'623 mm.	Hauteur (non chargé)	cabine	2'300 mm.	Hauteur max. d'utilisation	85 phone.	Orifice tuyau échappement: Ne doit être dirigé, ni vers la droite, ni vers le sol.
1'753 mm.	} arrière	1'753 mm.	Porte à faux, arrière	châssis	1'215 mm.	Crochet de remorque (haut, dep. sol)	— mm.	Crochet de remorque (porte à faux)	— mm.	Crochet de remorque ext. gauche	15,30 m.	Diamètre de braguage ext. droite	15,60 m.	Diamètre de braguage ext. droite	15,60 m.
2'1240 mm.		Longueur hors-tout AV. 2'090 AR	Empiètement	3'470 mm.	Longueur hors-tout	châssis	5'623 mm.	Hauteur (non chargé)	cabine	2'300 mm.	Hauteur max. d'utilisation	85 phone.	Orifice tuyau échappement: Ne doit être dirigé, ni vers la droite, ni vers le sol.		

OBSERVATIONS

*) Modèle "5402" = Châssis sans cabine.
 *) Modèle "8403" = Châssis avec cabine à double décaultiplication.
 **) Véhicule équipé d'un pont arrière à double décaultiplication, commande par dépression. Immatriculation sous réserve de nouvelles prescriptions selon circulaire DJRP 20.3.1956.
 Mesure du bruit: A 7 m latéralement
 Au régime max. d'utilisation = 85 phone.
 Orifice tuyau échappement: Ne doit être dirigé, ni vers la droite, ni vers le sol.

1) Nombre de places: Transformation pr. 3 places en accord avec prescriptions Art. 12 RE possible. Doit être contrôlé lors de l'experts (déplacement du levier de frein à main sur la gauche, corder le levier c.v., montage d'une séparation des sièges.
 2) Charge utile: Ne doit en aucun cas dépasser
 a) 5,0 tonnes pour pont normal, et
 b) 4,5 tonnes pour pont basculant, fourgon et carrosseries et
 c) Equipement: Complète ou modifiée lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'expertise.

Mtroir rétroviseurs: 2, à gauche et à droite à l'extérieur de la cabine.

Lieu et date de l'expertise-type

Bern, le 30.5.1956.

La commission d'expertise-type